

Lutte contre les violences faites aux femmes : une mobilisation de l'État et de la société

Lutte contre les violences faites aux femmes : une mobilisation de l'État et de la société tout entière en Île-de-France

Lutte contre les violences faites aux femmes : une mobilisation de l'État et de la société

Patrick Dufour - patrick.dufour@paris-idf.gouv.fr

À l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination des violences à l'égard des femmes, la préfecture d'Île-de-France se félicite du bilan des actions conduites dans la région dans le cadre du 4e Plan interministériel de prévention et de lutte contre les violences faites aux femmes 2014-2016.

«

La mobilisation des pouvoirs publics et de la société toute entière a porté ses fruits : entre 2012 et 2015, le nombre de femmes tuées par leur conjoint ou ex, par an a diminué de près de moitié en Île-de-France. Mais, ces chiffres sont encore trop élevés. Les violences faites aux femmes restent massives et l'Île-de-France est particulièrement touchée. Le 5e plan de mobilisation et de lutte contre toutes les violences faites aux femmes 2017-2019 présenté le 23 novembre dernier nous donne un cap, une impulsion nouvelle : les services de l'État en Île-de-France sont entièrement mobilisés pour apporter des réponses toujours plus efficaces et toujours plus protectrices aux victimes » a souligné Jean-François Carencio, préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris.

11 % des Franciliennes victimes de violences conjugales

Violences conjugales, sexuelles, mariage forcé, prostitution, agressions dans l'espace public ? L'Île-de-France est particulièrement concernée par les violences faites aux femmes. 11 % des Franciliennes déclarent être victimes de violences conjugales. Les violences dans l'espace public et le sentiment d'insécurité y sont plus forts que dans le reste de la France. L'Île-de-France, enfin, est une cible principale des réseaux de prostitution.

C'est pourquoi les services de l'État et leurs partenaires institutionnels et associatifs se sont fortement mobilisés pour mieux prévenir les violences, mieux protéger les victimes et mieux répondre aux violences déclarées. La déclinaison du 4e plan de prévention et de lutte contre les violences faites aux femmes a été une priorité majeure de l'État ; qui ne faiblira pas dans les années à venir.

Un meilleur accueil pour les femmes

victimes de violence

Le maillage des dispositifs d'accueil et d'accompagnement des femmes victimes de violences et de leurs enfants s'est renforcé : tous les départements franciliens disposent désormais de plusieurs accueils de proximité. Les femmes victimes de violences sont de plus en plus nombreuses à refuser la violence et à demander de l'aide : augmentation des appels à la plateforme d'écoute 3919 (plus de 8 000 appels en 2015) et de la fréquentation des associations. Plus de 100 téléphones d'alerte (téléphones grave danger ? TGD) sont disponibles et ont bénéficié, depuis leur mise en place, à plus de 350 femmes exposées à une menace très sérieuse.

Plusieurs milliers de professionnels issus de divers secteurs ont été sensibilisés et/ou formés à la prise en charge de ce public. Des efforts ont été réalisés en matière d'hébergement, plusieurs centaines de places ayant été créées, et de suivi socio-judiciaire des conjoints violents pour prévenir la récurrence.

Des projets novateurs pour mieux accompagner ces femmes

Une nouvelle fois, l'Île-de-France a montré sa capacité d'innovation en initiant des projets novateurs :

• protocoles dans les maternités visant à favoriser le repérage et la prise en charge des femmes enceintes victimes de violences ;

• mise en place de permanences de Pôle emploi dans des centres d'hébergement ;

• création de dispositifs spécifiques pour les jeunes femmes, les femmes étrangères et les femmes handicapées victimes de violences ;

• soutien à des projets sportifs pour favoriser la reconstruction des victimes, etc.

Téléchargez les plaquettes du gouvernement

[Département des Yvelines](#) [Département de Seine-et-Marne](#) [Département de Seine-Saint-Denis](#) [Département de l'Essonne](#) [Département du Val-d'Oise](#) [Département du Val-de-Marne](#) [Département des Hauts-de-Seine](#)

[Département des Yvelines](#) [Département de Seine-et-Marne](#) [Département de Seine-Saint-Denis](#) [Département de l'Essonne](#) [Département du Val-d'Oise](#) [Département du Val-de-Marne](#) [Département des Hauts-de-Seine](#) [Paris](#)



Oui
Non